**Modèle indicatif**

**Téléchargeable sur le site www.eau47.fr – Rubrique « Nos Activités », Onglet « Rapport » \ « Modèle de délibération (en bas de la page) \ « Modèle de délibération désignation délégués EAU47 »**

L’an deux-mille-vingt, le …………………… à …………….. heures, le conseil municipal/communautaire/comité syndical de ………………………. dûment convoqué, s’est réuni à …………………………… sous la présidence de Madame/Monsieur le Maire/le Président …………….

**Objet : Désignation des délégués au Syndicat EAU47**

Madame/Monsieur le Maire/le Président rappelle au conseil municipal/communautaire/comité syndical que la commune de ………/la CDC de ……../le Syndicat ……. a transféré au Syndicat EAU47 ses compétences « Eau potable » et/ou « Assainissement collectif » et/ou « Assainissement non collectif » par délibération en date du …………….. / a adhéré au Syndicat EAU47 en date du ………. ;

Suite aux dernières élections municipales/communautaires, il est donc nécessaire que le conseil municipal/communautaire/comité syndical procède au renouvellement des délégués représentant la collectivité au sein du Comité du Syndicat EAU47 ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier les articles L.5711-1 et L.5211-7 du CGCT et conformément aux règles définies dans l’article 4 des statuts d’EAU47 ;

**Considérant** qu’il convient de désigner ….. délégué(s) titulaire(s) et …… délégué(s) suppléant(s) ;

**Considérant** que le conseil municipal/communautaire/comité syndical doit procéder à l’élection des délégués au scrutin secret et à la majorité des suffrages ;

Le conseil municipal/communautaire/comité syndical, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, décide de désigner :

**Titulaire(s)**

-

-

-

**Suppléant(s)**

-

-

-

Donne pouvoir à Madame/Monsieur le Maire/Président pour signer la présente délibération ainsi que toute pièce se rattachant à la présente décision.

Constate que la présente délibération a été approuvée par : … voix pour

 … voix contre

 … abstention

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Le Maire/Le Président,